A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Dressé en application des dispositions de
l'article L 823-9 du Code de Commerce

Exercice clos le 31/12/2013

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour le Développement de l'Insertion Socio-professionnelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du dirigeant et dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CEYRAT, le 29 mai 2014,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Journiat
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 16 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	9 287	9 287				
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	12 184	12 184				
	Autres immobilisations corporelles	284 314	251 344	32 970	49 317	16 347-	33.15-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 000 000		2 000 000	2 000 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	760		760	460	300	65.22
	TOTAL I	2 306 545	272 815	2 033 730	2 049 777	16 047-	0.78-
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	53 491	1 609	51 882	47 935	3 947	8.23
	Autres créances	337 827		337 827	218 909	118 918	54.32
	Valeurs mobilières de placement	484 308		484 308	680 631	196 323-	28.84-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 121 568		1 121 568	1 070 603	50 965	4.76
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	2 982		2 982		2 982	
	TOTAL III	2 000 176	1 609	1 998 567	2 018 078	19 511-	0.97-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 306 721	274 424	4 032 297	4 067 855	35 558-	0.87-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2013 12	Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007	100 007		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 335 465	3 166 172	169 293	5.35
	Report à nouveau	112 428	112 428		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	4 909	170 124-	175 033	102.89
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	41 983-	297 434	339 417-	114.12-
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	10 241	12 499	2 259-	18.07-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	3 521 066	3 518 416	2 650	0.08
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		1 530	1 530-	100.00-
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 883	262 099	3 216-	1.23-
	Dettes fiscales et sociales	235 173	250 117	14 944-	5.97-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 483	18 483-	100.00-
	Autres dettes	145	90	55	61.11
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	17 030	17 120	90-	0.53-
	TOTAL IV	511 231	549 439	38 208-	6.95-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 032 297	4 067 855	35 558-	0.87-

(1) Dont à plus d'un an — 494 201 — 532 319
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques — 1 530

COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2013

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2013 12	Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	300 722	212 647	88 075	41.42
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 522 197	1 720 756	198 559-	11.54-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 835	281	2 554	910.08
Collectes				
Cotisations	350	330	20	6.06
Autres produits	3 506	13 745	10 239-	74.49-
TOTAL I	1 829 610	1 947 759	118 149-	6.07-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	714 958	735 750	20 792-	2.83-
Impôts, taxes et versements assimilés	77 285	99 082	21 797-	22.00-
Salaires et traitements	731 942	876 664	144 723-	16.51-
Charges sociales	348 696	415 439	66 743-	16.07-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 368	31 759	7 391-	23.27-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)		1 466	1 466-	100.00-
TOTAL II	1 897 249	2 160 160	262 911-	12.17-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	67 639-	212 401-	144 762	68.16
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2013 12	Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	30 894	25 868	5 026	19.43
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 513	6 171	4 657-	75.47-
TOTAL V	32 407	32 039	369	1.15
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	3		3	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	3		3	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	32 404	32 039	366	1.14
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	35 234-	180 362-	145 128	80.46
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35 594	5 422	30 172	556.49
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 779	21 919	16 141-	73.64-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	41 373	27 341	14 031	51.32
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 111	1 343	232-	17.30-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		15 759	15 759-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	1 111	17 102	15 991-	93.50-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	40 262	10 239	30 023	293.23
Impôts sur les bénéfices (IX)	118		118	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 903 390	2 007 138	103 748-	5.17-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 898 481	2 177 262	278 781-	12.80-
SOLDE INTERMEDIAIRE	4 909	170 124-	175 033	102.89
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	4 909	170 124-	175 033	102.89

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 032 297.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 829 609.96 Euros et dégageant un excédent de 4 909.09 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Activité : Aide à l'insertion des travailleurs handicapés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 287		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 184		
Installations générales agencements aménagements divers	35 337		
Matériel de transport	154 675		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	116 151		8 021
TOTAL	318 347		8 021
Autres participations	2 000 000		
Prêts, autres immobilisations financières	460		300
TOTAL	2 000 460		300
TOTAL GENERAL	2 328 093		8 321

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 287	9 287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 184	12 184
Installations générales agencements aménagements divers			35 337	35 337
Matériel de transport			154 675	154 675
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		29 870	94 302	94 302
TOTAL		29 870	296 498	296 498
Autres participations			2 000 000	2 000 000
Prêts, autres immobilisations financières			760	760
TOTAL			2 000 760	2 000 760
TOTAL GENERAL		29 870	2 306 545	2 306 545

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 287			9 287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 184			12 184
Installations générales agencements aménagements divers	28 727	2 863		31 590
Matériel de transport	126 321	11 309		137 631
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	101 798	10 195	29 870	82 123
TOTAL	269 030	24 368	29 870	263 528
TOTAL GENERAL	278 316	24 368	29 870	272 815

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 863				
Matériel de transport	11 309				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 195				
TOTAL	24 368				
TOTAL GENERAL	24 368				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007				100 007
Réserves :					
Autres réserves	3 166 172		169 293	0	3 335 465
Report à nouveau	112 428				112 428
RESULTAT DE L'EXERCICE	170 124-	170 124	4 909	0	4 909
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Résultats sous contrôle de tiers	297 434		47 703-	291 714	41 983-
Subventions d'investissement	12 499		3 520	5 779	10 241
Provisions réglementées					
TOTAL I	3 518 416	170 124	130 019	297 493	3 521 066

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 609				1 609
TOTAL	1 609				1 609
TOTAL GENERAL	1 609				1 609

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/20 13

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	760	760	
Clients douteux ou litigieux	1 924	0	1 924
Autres créances clients	51 566	51 566	
Personnel et comptes rattachés	3 296	3 296	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 259	17 259	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 035	1 035	
Divers état et autres collectivités publiques	308 552	308 552	
Débiteurs divers	7 686	7 686	
Charges constatées d'avance	2 982	2 982	
TOTAL	395 060	393 136	1 924

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	258 883	258 883		
Personnel et comptes rattachés	81 840	81 840		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	150 112	150 112		
Impôts sur les bénéfices	118	118		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 102	3 102		
Autres dettes	145	145		
Produits constatés d'avance	17 030	17 030		
TOTAL	511 231	511 231		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	4 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 et 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	308 552
Disponibilités	12 614
Total	321 166

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 609
Dettes fiscales et sociales	120 107
Total	126 716

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 982
Total	2 982
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	17 030
Total	17 030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 241 955
L'ADIS se porte caution strictement réelle de EURL ACTIV'ADIS au profit du crédit bailleur FINAMUR à hauteur de 1041955 eurosTTC+frais	1 041 955	
L'ADIS a accordé une garantie à première demande de paiement de 200000 euros au profit du bailleur des locaux sis 21r Freres Lumière	200 000	
Total (1)		1 241 955

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société a souscrit en 2005 un contrat collectif ayant pour objet la constitution d'un capital de fin de carrière selon la convention collective. Ce compte collectif est alimenté par des cotisations versées par la société.
Au 31 décembre 2012, la valeur disponible du fonds est de 144 763 euros .

L'engagement estimé sur les droits acquis s'élèvait au 31/12/2010 à 97 243 euros.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013 , le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 2455 heures.

A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-Comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2013

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr.

Mesdames, Messieurs, les membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale :

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

I- Conventions avec l'EURL PHARM'ADIS

Monsieur Guillaume BODET Directeur Général de l'ADIS et co-gérant de l'EURL PHARM'ADIS est concerné par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL PHARM'ADIS s'élève à 114 512.75 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL PHARM'ADIS à l'ADIS s'élève à 76 039.78 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL PHARM'ADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés à CEBAZAT pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 25 342.29 euros hors taxes sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL PHARM'ADIS à l'ADIS s'élève à 23 091.39 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

d) Mise à disposition d'un bureau à usage de siège social :

L'EURL PHARM'ADIS a mis à disposition de l'ADIS, à titre gratuit, un bureau à usage de siège social dans les locaux de CEBAZAT 19 Rue des Coutils.

II- Conventions avec l'EURL AGRADIS

Monsieur Guillaume BODET Directeur Général de l'ADIS et gérant de l'EURL AGRADIS est concerné par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL AGRADIS s'élève à 55 570.00 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL AGRADIS à l'ADIS s'élève à 30 661.54 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL AGRADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés à MALINTRAT pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 13 043.67 euros hors taxes sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL AGRADIS à l'ADIS s'élève à 24 391.19 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

d) Mise à disposition de moyens :

L'EURL AGRADIS a facturé à l'ADIS des frais d'entretien de véhicule pour un montant de 606.13 euros.

III- Conventions avec l'EURL ACTIV'ADIS

Monsieur Guillaume BODET Directeur Général de l'ADIS et gérant de l'EURL ACTIV'ADIS est concerné par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL ACTIV'ADIS s'élève à 129 822.30 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL ACTIV'ADIS à l'ADIS s'élève à 75 570.81 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL ACTIV'ADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés au Brézet – 7, rue B. Palissy pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 28 801.90 euros hors taxes sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL ACTIV'ADIS à l'ADIS s'élève à 27 839.76 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

d) Mise à disposition de moyens :

L'EURL ACTIV'ADIS a facturé à l'ADIS des frais d'affranchissement pour un montant de 1 147.54 euros, de repas pour un montant de 2 917.20 euros, de photocopie pour un montant de 470.68 euros et de carburant pour un montant de 10 291.27 euros.
Inversement, l'ADIS a facturé à l'EURL ACTIV'ADIS des frais de carburant pour un montant de 676.63 euros

IV- Conventions avec la SASU ADIS SERVICES

Monsieur Guillaume BODET Directeur Général de l'ADIS et de la SASU ADIS SERVICES est concerné par ces conventions.

a) Prestations de service :

La SASU ADIS SERVICES assure au profit de l'ADIS des prestations dans les domaines de la gestion, des ressources humaines, de l'informatique, des services communs, de l'action sociale et de la maintenance technique. Cette convention en date du 02 janvier 2010 a été conclue pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2010.

Le montant facturé par la SASU ADIS SERVICES à l'ADIS s'élève à 159 091 euros sur l'exercice.

b) Avances financières :

Au cours de l'exercice, la SASU ADIS SERVICES a intégralement remboursé à l'ADIS l'avance financière qui lui avait été consentie. Cette avance, rémunérée au taux de 2 % l'an, a engendré un produit financier de 353.70 euros au titre de l'exercice 2013.

Fait à CEYRAT, le 29 mai 2014,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Jumilhac
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 16 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE